



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°1

Réunion du mardi 04 juillet 2023

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

HOUILLES – GYMNASSE JEAN BOUIN – NNI 783119903

Cette installation sportive n'est pas classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 11/04/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 3 signée par le propriétaire le 15/03/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite du 07/02/2023
- Attestation Administrative de Capacité

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau FUTSAL 3 jusqu'au 04/07/2033.

BOIS D'ARCY – GYMNASSE COLETTE BESSON – NNI 780739901

Cette installation sportive n'est pas classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 31/05/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 4 signée par le propriétaire le 15/05/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite du 31/05/2023
- Attestation Administrative de Capacité

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau FUTSAL 4 jusqu'au 04/07/2033.

HOUILLES – GYMNASSE FRANCO BRONDANI – NNI 783119904

Cette installation sportive n'est pas classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE membre de la C.R.T.I.S., le 23/05/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 4 signée par le propriétaire le 15/03/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite du 07/02/2023
- Attestation Administrative de Capacité

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau FUTSAL 3 jusqu'au 04/07/2033.

1.2. Confirmations de niveau de classement

NEUILLY-SUR-MARNE – STADE GEORGES FOULON N°2 – NNI 930500102

Cette installation sportive était classée en Niveau T6 SYN jusqu'au 23/09/2022.

Installation visitée par M. BAUDUIN, membre de la C.D.T.I.S. du District de la Seine-Saint-Denis, le 06/10/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 06/10/2022 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Procès-Verbal de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 20/10/2022

La Commission constate l'absence des documents suivants :

- **Tests in situ décennaux (date mise à dispo : 10/11/2012 + 10 ans)**
- **Plan côté du terrain**
- **Rapport de visite de la C.D.T.I.S. de Seine Saint Denis**

Au regard des éléments transmis et des documents manquants, la C.R.T.I.S. ne peut proposer un classement de cette installation.

MORIGNY CHAMPIGNY – COMPLEXE SPORTIF JEAN COLOMBEL – NNI 914330101

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 PN jusqu'au 11/10/2022.

Installation visitée par M. BERTHY et M. BOISNOIR, membres de la C.D.T.I.S. de l'Essonne, le 16/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN signée par le propriétaire le 16/01/2023 et des documents transmis :

- Rapport de visite de la C.D.T.I.S. de l'Essonne du 16/01/2023

La Commission constate l'absence des documents suivants :

- **Plan côté du terrain**
- **Plan côté des vestiaires**
- **Plan de masse de l'installation**
- **A.O.P. / A.A.C.**

Au regard des éléments transmis et des documents manquants, la C.R.T.I.S. ne peut proposer un classement de cette installation.

LIMOURS – STADE VINCENT COUPET 3 – NNI 913380103

Cette installation sportive était classée en Niveau T7 PN jusqu'au 11/10/2022.

Installations visitées par M. BERTHY et M. BOISNOIR, membres de la C.D.T.I.S. de l'Essonne, le 17/04/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement signée par le propriétaire le 17/04/2023 et des documents transmis :

- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- A.O.P.
- Rapport de visite

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T7 PN jusqu'au 01/12/2032.

LE COUDRAY MONTCEAUX – STADE ROBERT DAUTIER 1 – NNI 911790101**LE COUDRAY MONTCEAUX – STADE ROBERT DAUTIER 2 – NNI 911790102**

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 PN jusqu'au 11/10/2022.

Installations visitées par M. BERTHY et M. BOISNOIR, membres de la C.D.T.I.S. de l'Essonne, le 26/05/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN signée par le propriétaire le 16/01/2023 et des documents transmis :

- Rapport de visite de la C.D.T.I.S. de l'Essonne du 26/05/2023

La Commission constate l'absence des documents suivants :

- **Plan côté du terrain**
- **Plan côté des vestiaires**
- **Plan de masse de l'installation**
- **A.O.P. / A.A.C.**

Au regard des éléments transmis et des documents manquants, la C.R.T.I.S. ne peut proposer un classement de cette installation.

AUVERS ST GEORGES – STADE MUNICIPAL – NNI 910380101

Cette installation sportive était classée en niveau T5 PN jusqu'au 15/04/2023.

Installation visitée par M. BERTHY et M. BOISNOIR, membres de la C.D.T.I.S. de l'Essonne, le 06/06/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 06/06/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Rapport de visite de la C.D.T.I.S. de l'Essonne du 06/06/2023

La Commission constate l'absence des documents suivants :

- **Plan côté du terrain**
- **Plan de masse de l'installation**
- **A.O.P. / A.A.C.**

Au regard des éléments transmis et des documents manquants, la C.R.T.I.S. ne peut proposer un classement de cette installation.

CHEVREUSE – STADE OMNISPORTS 1 – NNI 781600101

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception de l'Attestation Administrative de Capacité et prend connaissance du bon de commande ainsi que des photos transmises montrant la levée des non-conformités citées dans le PV de la C.F.T.I.S. du 26/01/2023.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

ARNOUVILLE – STADE LEO LAGRANGE 1 – NNI – 950190101

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests in situ et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

BOIS D'ARCY – GYMNASE COLETTE BESSON – NNI 780739901

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 31/05/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau EFUTSAL 2 signée par le propriétaire le 15/05/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 560 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.80.
- Facteur d'uniformité : 0.88.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 2 jusqu'au 04/07/2027.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

HOUILLES – GYMNASE JEAN BOUIN – NNI 783119903

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 11/04/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau EFUTSAL 3 signée par le propriétaire le 15/03/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 495 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40.
- Facteur d'uniformité : 0.63.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 3 jusqu'au 03/07/2027.

HOUILLES – GYMNASE FRANCO BRONDANI – NNI 783119904

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 23/05/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau EFUTSAL 4 signée par le propriétaire le 15/03/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 293 Lux
- Rapport Emin/Emaxi : 0.45.
- Facteur d'uniformité : 0.63.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 3 jusqu'au 03/07/2025.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

MAGNY LES HAMEAUX - STADE JACQUES ANQUETIL - NNI 783560201

L'éclairage de cette installation sportive était classé E7 jusqu'au 10/05/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'installation d'un éclairage en LED, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable du propriétaire en date du 27/06/2023.
- Plan de l'aire de jeu : (dimensions de 105 m x 68 m) avec 4 mâts de 19 m équipés de 4 projecteurs LED de 1200 W.
- Etude d'éclairage du 06/06/2023 de DIALUX.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 163 lux
- Facteur d'uniformité : 0,87
- Facteur de maintenance : 1
- Rapport Emin/Emax : 0,76
- Eblouissement (Glare rating) : GR max : 45.
- Angle max des projecteurs : 55°

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de cet éclairage au niveau E6 **sous réserve que la totalité des résultats photométrique in situ soient conformes.**

La commission attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

4. DIVERS